

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 32
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 1

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
31240

☎ 05.62.89.22.89

L'an deux mille quatorze, et le 10 décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière, en date du 4 décembre 2014, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

Etaient présents : M. MARC FERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, M. JEAN-MARIE VITRAC, Mme VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. NICOLAS COSTES, M. LAURENT ROUX, Mme MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, Mme MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, Mme BRIGITTE COLOMIE, Mme KATY COLDER, M. DENIS MOLET, Mme ISABELLE GODEAS, M. LAURENT ORTIC, Mme FLORENCE TOULZE, M. PATRICE ETAVE, Mme NATHALIE SIMON-LABRIC, M. PHILIPPE BAUMLIN, Mme NATHALIE GAUVRIT, M. JOËL FEUILLERAT, M. DOMINIQUE GIRONNET, Mme NADINE MAURIN, M. ERWAN DANIEL, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. XAVIER MANGOGNA, Mme BRIGITTE CABANES-MURITH, M. JACQUES DAHAN, Mme ISABELLE SEROR, M. GILLES HOURQUET, Mme ELISABETH ATTELAN.

Etait absente excusée ayant donné procuration : Mme SYLVIE PIEROT (Pouvoir donné à M. JEAN-MARIE VITRAC).

Etait absent excusé :

M. JOËL FEUILLERAT a été élu secrétaire

DÉLIBÉRATION n°2014/171

Objet : Ouverture de crédits d'investissement 2015

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de procéder, en cas de besoin, au paiement des dépenses d'investissement par ouverture de crédit dans l'attente du vote du Budget Primitif 2015, dans la limite du quart des crédits d'investissement de l'année 2014, comme suit :

Situation budgétaire 2014 Dépenses d'investissement prévues	Ouverture de Crédits d'investissement 2015
5 630 644.74 €	1 000 000 €

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité, moins 5 abstentions, d'adopter la proposition ci-dessus énoncée.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRE

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
Jean-Marie TRAC



- Transmis le 12 DEC. 2014
- Affiché le 12 DEC. 2014